

INFOFAMILLE

MARS 2025

*Bonne semaine de relâche à vous chers élèves !
Profitez pleinement de cette semaine pour refaire le plein d'énergie.*

BULLETIN DE L'ÉTAPE 2

La 2^e étape étant terminée depuis le vendredi 21 février, vous recevrez via Mozaïk Portail Parents, pendant la semaine de relâche, le second bulletin de votre enfant. Ce bulletin vaut pour 20 % de l'année. Il vous sera possible de communiquer avec les enseignants de votre enfant par la suite si vous avez des questions. Je vous rappelle que la troisième étape (mars à juin) vaut pour 60 % de l'année.

SEMAINE DU FRANÇAIS

Du 24 au 28 mars, de belles activités seront vécues à l'école pour célébrer notre langue française. Je vous invite à questionner votre enfant sur les activités qu'il vivra.

MOIS DE L'ALIMENTATION

Nous invitons les élèves à porter des vêtements et à apporter des fruits et des légumes de ces couleurs aux journées correspondantes pour souligner le mois de l'alimentation. Des collations colorées seront également fournies par l'école.

13 mars	14 mars	20 mars	27 mars	28 mars
Vert	Jaune	Mauve/Bleu	Rouge	Orange

PAS TOUJOURS FACILE LA VIE DE PARENTS !

On se l'avoue rarement, mais être parent, ce n'est pas toujours le paradis. On les aime nos enfants, mais le quotidien, avec ces difficultés, peut malgré tout nous miner le moral. Voici un lien qui vous permettra d'avoir accès à de précieux conseils. <http://bit.ly/lavouteeducative> Profitez de la semaine de relâche pour en essayer quelques-uns.

VIGILANCE DEMANDÉE

- Nous remarquons que plusieurs élèves ne sont pas motivés lors de leur absence. Nous vous rappelons que vous devez **les motiver sans faute auprès du secrétariat avant 9 h** (et non seulement auprès de l'enseignante) en composant le 418 335-9826 poste 5460 pour la 8^e avenue et poste 5456 pour PTM.
- Je vous rappelle que vous devez venir reconduire et chercher votre enfant derrière l'école sur la 9^e avenue. Un relâchement est constaté; de nombreux véhicules se succèdent sur la 8^e avenue et sur la 5^e rue ce qui nuit aux autobus et à la sécurité de nos élèves.
- Vous ne pouvez laisser votre enfant devant l'école avant 8 h 12 puisqu'aucune surveillance n'est assurée avant cette heure. De nombreux élèves arrivent trop tôt et se regroupent au coin de la 5^e rue ou dans les marches de l'école. Merci de respecter la consigne.
- Autre constat, de nombreux élèves arrivent en retard le matin. Je vous rappelle que les cours débutent à 8 h 20.



LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS



La vitesse, la distraction au volant et le non-respect des panneaux d'arrêt sont de « graves problèmes » dans les zones scolaires, selon CAA, qui a mené un sondage aux résultats troublants.

- 64 % des répondants ont été témoins d'un comportement de conduite dangereuse dans une zone scolaire ;
- 30 % ont signalé avoir été témoins d'une collision ou d'une quasi-collision dans une zone scolaire.

Merci de l'attention que vous portez tout au long de l'année scolaire à la **SÉCURITÉ DES ENFANTS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE**.